



# Râle des genêts : un roi sans pays

Le Râle des genêts, menacé dans toute l'Europe, vit caché dans la végétation des prairies. © Lucas Lombardo

Autrefois, le Râle des genêts occupait de nombreuses prairies – aussi dans notre pays. L'intensification de l'agriculture a en grande partie détruit son habitat en Europe de l'Ouest et centrale. Depuis 30 ans, BirdLife Suisse s'engage pour l'espèce dans le cadre d'un programme de conservation. **Bilan intermédiaire.** Lucas Lombardo

Un « bruit » monotone, perçant, presque mécanique, interrompt le silence nocturne. Qu'est-ce que c'est, une machine ? Une grenouille ? Une sauterelle trop bruyante ? Ce son aujourd'hui pratiquement inconnu faisait autrefois partie intégrante des douces nuits du début de l'été, tout comme la stridulation des grillons : le cri caractéristique du Râle des genêts, aussi appelé « Roi des cailles ». Entendre aujourd'hui son chant en Suisse est un événement particulier, tant cet oiseau est devenu rare ; il se ne fait entendre que très localement, toujours depuis de grandes prairies non fauchées, souvent en montagne, par exemple en Basse-Engadine. Et là où il apparaît, BirdLife Suisse active tous les leviers pour le protéger.

Lorsque BirdLife Suisse a lancé, en 1996 – il y a 30 ans –, le programme de conservation du Râle des genêts, l'oiseau avait pratiquement disparu de Suisse en tant que nicheur régulier. En vingt ans, seuls deux essais de nidification avait été observés et aucune reproduction avérée. Si l'on voulait préserver le « roi des prairies » en tant qu'oiseau nicheur, il fallait agir immédiatement. Dans le cadre d'un Plan d'action européen, le Conseil de l'Europe demandait d'ailleurs expressément à la Suisse d'agir elle aussi. Les populations s'étaient déjà tellement effondrées dans toute l'Europe de l'Ouest que l'espèce figure encore aujourd'hui sur les Listes rouges de presque tous les pays de la région comme « en danger critique ». Des populations plus importantes existaient et existent encore à l'est, notamment en Russie. Une espèce qui, il y a encore quelques décennies, peuplait presque toutes nos prairies et dont le potentiel de recolonisation existe, ne pouvait et ne doit pas être purement et simplement abandonnée.

## Premier projet de conservation pour un oiseau

Le projet en faveur du Râle des genêts a été le premier projet de conservation pour une espèce d'oiseau en Suisse. Ce projet pilote a par la suite contribué à lancer le « Programme de conservation des oiseaux en Suisse » et, avec lui, de nombreux autres projets de conservation.

Présentons brièvement le Râle des genêts. Comme les autres Rallidés, il vit caché dans la végétation dense. Il se trahit par



La protection du Râle des genêts passe par une bonne collaboration entre BirdLife, les exploitations agricoles et les cantons. © BirdLife Suisse

son chant qui lui a valu son nom latin *Crex crex*. Les mâles non appariés, surtout, lancent leur appel presque incessant durant les nuits d'été, souvent entre 23 heures et les premières lueurs de l'aube. Avec ses 27 à 30 cm, le Râle des genêts est nettement plus grand que la caille, qui lui ressemble, mais ne lui est pas apparentée. Son plumage est discret, parfaitement adapté à une vie cachée. Migrateur au long cours, il hiverne dans le sud de l'Afrique et n'arrive en Suisse qu'à partir de mai. La plupart des individus n'arrivent toutefois qu'en juin. En mai, il ne trouve que peu de prairies propices à son installation, celles du Plateau étant déjà fauchées et celles en altitude pas encore assez hautes. Les oiseaux qui s'installent chez nous sont donc avant tout ceux qui ont déjà tenté de nicher dans un autre pays et dont les nids ont été détruits par la fauche.

Pour s'installer, le Râle des genêts a besoin d'une prairie suffisamment haute et dense, mais facile à parcourir au niveau du sol, et riche en insectes et autres petits animaux. Ensuite, il doit surtout avoir du temps : le temps de couvrir et d'élever ses jeunes avant que la faucheuse n'arrive et ne détruise l'habitat et, souvent, la nichée. Le Râle des genêts niche en effet au sol, bien caché dans la végétation. La femelle pond 8 à 12 œufs, qui sont couvés pendant 16 à 19 jours. Ensuite, les jeunes, nidifuges, quittent immédiatement le nid mais restent à couvert dans la prairie. Ils ne sont aptes au vol qu'à l'âge d'environ 38 jours. Faites le calcul : pour que les jeunes puissent grandir dans une prairie et survivre jusqu'à l'envol, l'herbe, déjà haute

au début de la nidification, ne doit pas être fauchée pendant au moins huit semaines. Sinon, toute la couvée est détruite.

C'est là que réside le problème : sur le Plateau suisse, les fauches sont devenues si fréquentes et ont un intervalle si rapproché que les espèces nichant au sol n'ont aucune chance de terminer leurs nichées. En altitude, la fréquence des fauches a aussi augmenté, mais dans une moindre mesure. Pas étonnant que plus de 75 % des Râles des genêts sédentaires se trouvent aujourd'hui au-dessus de 1000 m d'altitude. Il est donc devenu en quelques décennies un « oiseau de montagne », simplement parce que les pratiques agricoles y sont encore davantage compatibles avec son rythme de vie.

**« Le Râle des genêts est plus qu'une espèce menacée. Il est le représentant d'une communauté entière. »**

Le Râle des genêts est plus qu'une espèce menacée. Il est le représentant d'une communauté entière. Là où nous préservons ou restaurons des milieux pour le Râle des genêts, d'autres espèces des prairies extensives en bénéficient également, comme le Tarier des prés, l'Alouette des champs et le Pipit farlouse, ainsi qu'une multitude d'insectes et de plantes.

## Conservation des espèces



Le Râle des genêts niche au sol dans les prairies fauchées tardivement. © Sibyll Bachmann



L'Engadine, ici Zuoz, a encore des prairies diversifiées convenant comme habitat pour le Râle des genêts. © BirdLife Suisse

Lorsque BirdLife a lancé le projet pilote en 1996, il s'agissait d'une innovation. L'objectif était de rechercher chaque couvée existante et de la protéger individuellement. Très rapidement, les premiers succès ont pu être enregistrés. En 1998, les premières nidifications réussies ont eu lieu après plus de 20 ans sans reproduction avérée. En 1999, le premier plan d'action national jamais élaboré pour une espèce d'oiseau lui est dédié.

Aujourd'hui encore, le travail de protection commence par un cri dans la nuit. Lorsqu'un Râle des genêts est découvert, BirdLife met en oeuvre une série de mesures : des contrôles nocturnes réguliers pour déterminer s'il s'agit d'un mâle sédentaire, la triangulation de la position du chant, puis la définition de la zone de protection optimale. Cette tâche est exigeante car l'emplacement exact du nid est inconnu et les mâles peuvent

avoir un grand rayon d'action. Par consensus, une surface minimale de 1 hectare de prairie est laissée sur pied en Suisse ; cependant, les mâles peuvent avoir un rayon d'action allant jusqu'à 250 mètres autour du nid, ce qui correspond à 20 hectares. Un seul hectare laissé sur pied réduit considérablement la surface pour la recherche de nourriture à l'abri de la végétation. En outre, plus la surface est petite, plus le risque de prédation du nid est élevé. C'est donc loin d'être optimal.

Ensuite, BirdLife contacte les exploitations agricoles et les autorités cantonales. Ensemble, nous recherchons des solutions : un report de fauche ou une gestion adaptée. Une éventuelle perte de rendement est compensée par le canton. Cette démarche repose sur un fondement juridique : selon la loi sur la chasse, les oiseaux sauvages et leurs nids sont protégés, donc aussi les couvées de Râles des genêts. Le projet de conservation est un travail commun : sans l'engagement de BirdLife Suisse, des cantons et des exploitations agricoles, le Râle des genêts n'aurait pratiquement aucune chance de mener à bien des nichées en Suisse. BirdLife saisit ici l'occasion de remercier ses partenaires pour la bonne collaboration et les sponsors et donateurs pour leur soutien de longue durée.

### Responsabilité internationale

Depuis le lancement du projet de conservation, plus de 1000 mâles ont été recensés durant la période de reproduction et plus de 200 nichées réussies ont pu être prouvées. Ces chiffres montrent que cette conservation ciblée de l'espèce porte ses fruits. Notre travail est également important car les Râles des genêts nichant en Suisse font partie d'une population européenne à large répartition, composée de nombreux petits sites isolés. Les protéger aide l'ensemble de la population de cette espèce très mobile. La Suisse assume un rôle important de « biotope-relais » au sein de la population européenne.



Des collaborateur-trice-s de BirdLife Suisse recherchent les Râles des genêts durant la nuit. © BirdLife Suisse



Un report de fauche convenu avec l'exploitant-e permet aux poussins de Rôle des genêts de grandir en toute quiétude. © SOS/BirdLife Slovaquie

Pourtant, après 30 ans d'engagement, tout n'est pas rose. Le Rôle des genêts reste menacé d'extinction en Suisse. Ses effectifs sont faibles et les occurrences fluctuent d'année en année. Certaines couvées doivent être protégées au prix d'efforts considérables, faute de disposer de milieux intacts et vastes que l'oiseau pourrait coloniser sans danger.

En tant que membre d'un groupe de travail international, nous constatons qu'il serait possible – et nécessaire – de faire autrement. En Irlande, par exemple, des milieux offrant un couvert adapté durant toute la période de reproduction sont créés pour le Rôle des genêts. Pour ce faire, on aménage spécifiquement des surfaces avec des plantes herbacées qui ont largement disparu en raison de l'agriculture intensive des dernières décennies : Reine des prés, Angélique sauvage, Patte d'ours, Cerfeuil des prés et Ortie dioïque. Grâce à ces mesures de conservation, l'effectif du Rôle des genêts dans les zones de projet irlandaises a augmenté de 50 % en cinq ans. Cette approche indique la direction que devrait prendre la conservation du Rôle des genêts : passer d'une simple réaction à la restauration active de milieux appropriés.

Nous n'en sommes malheureusement pas encore là en Suisse, notamment en raison du cadre politique. En effet, de telles surfaces avec une gestion adaptée et des mesures de conservation ciblées, comme cela est déjà possible et pratiqué dans de nombreux pays européens, ne sont pratiquement pas prévues dans l'actuelle ordonnance fédérale sur les paiements directs. Une fois de plus, la Suisse est malheureusement à la traîne en ce qui concerne la protection de la nature.

**Nouvelles approches nécessaires**

Le défi des prochaines années sera donc de passer d'une « opération d'urgence » de protection des nids à une amélioration

proactive des milieux. Parallèlement, de nouvelles possibilités s'ouvrent grâce aux développements technologiques. Une approche particulièrement prometteuse est celle des drones équipés de caméras thermiques. En Allemagne, ils ont déjà permis de localiser des nids et des oisillons. En 2025, BirdLife Suisse a également réussi pour la première fois à détecter des Rôles des genêts grâce à cette technologie. Cela a donné lieu à une image sensationnelle d'un mâle offrant un cadeau nuptial à une femelle. De tels aperçus du monde caché du « roi des cailles » montrent le potentiel des nouvelles méthodes, que ce soit pour la recherche, pour la compréhension de l'espèce ou pour sa protection.

La technologie seule ne sauvera pas le Rôle des genêts. Il sera déterminant de créer de nouvelles surfaces lui offrant un habitat adéquat. La protection individuelle des nids restera, malheureusement, encore longtemps indispensable. Si nous parvenons à mener à bien l'ensemble de ces actions, alors le Rôle des genêts aura une chance non seulement de survivre en tant qu'espèce cible d'un projet, mais de redevenir une composante naturelle de notre paysage. Et peut-être que ses appels nocturnes seront alors à nouveau entendus plus fréquemment. Non pas comme une exception, mais comme ce qu'ils étaient autrefois : une évidence.

**Lucas Lombardo**

est responsable du programme de conservation du Rôle des genêts chez BirdLife Suisse.

**Informations et film :**

[birdlife.ch/crex](http://birdlife.ch/crex)

